



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-02-GT**

## **Chaudière de type condensation dans un bâtiment de grande taille**

### **1. Secteur d'application**

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup>.

### **2. Dénomination**

Mise en place d'une chaudière de type condensation pour un système de chauffage central à combustible.

### **3. Conditions pour la délivrance de certificats**

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le professionnel atteste que la régulation mise en œuvre est appropriée et que les émetteurs sont dimensionnés de façon à permettre à la chaudière de condenser.

### **4. Durée de vie conventionnelle**

21 ans.



## 5. Montant de certificats en kWh cumac

Usage de la chaudière	Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac / m <sup>2</sup>	X	Surface chauffée (m <sup>2</sup> )	X	Secteur d'activité	Facteur correctif
Chauffage	H1	<b>780</b>				S	S
	H2	<b>630</b>	Enseignement	<b>0,7</b>			
	H3	<b>430</b>	Commerces	<b>1,1</b>			
Chauffage et eau chaude sanitaire	H1	<b>830</b>	Hôtellerie, restauration	<b>1,4</b>			
	H2	<b>720</b>	Santé	<b>1,1</b>			
	H3	<b>510</b>	Autres secteurs	<b>0,7</b>			